Discussion : (1ère partie) : (à partir des notes des organisateurs)

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **94 (1991)**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684662

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Discussion (1re partie)

(A partir des notes des organisateurs)

Jean-Jacques Kottelat

J'aimerais savoir comment les sources, et en particulier les traductions, ont été utilisées pour la définition des identités?

Cyrille Gigandet

Les sources utilisées dans le cadre de l'étude sont essentiellement de deux ordres. En se référant à l'*Année politique suisse*, annuelle depuis 1965, on a pu cerner la problématique pour le Jura des sept districts. D'autre part, la presse, et notamment la revue de presse du Gouvernement jurassien, a permis de prendre le pouls de la société et d'observer le maintien ou la séparation des liens dans les associations.

Gilbert Lovis

Dans la définition des identités, quel poids est accordé aux us et coutumes?

Bernard Voutat

Cette dimension est précisément un enjeu de lutte pour les protagonistes du conflit. Ce qui justifie la lutte politique selon le Rassemblement jurassien, c'est notamment l'héritage historique commun dont relèvent les us et coutumes. L'Union des patriotes jurassiens au contraire réfute ce point de vue. En fait, il faut porter l'analyse sur l'acceptation par les uns et le rejet par les autres de la pertinence de cette dimension historique pour montrer en quoi et pourquoi l'histoire jurassienne est l'objet d'une appropriation conflictuelle.

Cyrille Gigandet

Pour le Rassemblement jurassien, l'enracinement à la terre, l'origine, est à la base de l'identité. Les bourgeois et leurs corporations font effectivement figure de gardiens d'un patrimoine économique (forêts) et culturel (patois). Pourtant cet héritage s'avère insuffisant, non seulement pour intéresser ou qualifier la majorité des Jurassiens, mais aussi pour maintenir des liens privilégiés entre ceux d'origine, séparés cantonalement. A titre d'exemple de ce qui se produit dans la société civile au moment de la séparation, on peut citer le cas de la Fédération jurassienne des bourgeoisies, créée en 1948. Cette association importante se divise en 1979 par la sécession d'une partie des bourgeoisies du Jura resté bernois. Elle se transforme elle-même et adapte

sa structure: deux sections sont constituées. L'une devient cantonale; l'autre regroupe les corporations du Sud qui ont refusé la scission totale.

Daniel Schulthess
J'aimerais vous demander de préciser un point lexicographique. Depuis quand se sert-on du mot «identité» dans le contexte politique dont nous parlons?

Bernard Voutat
On constate en effet dans les années 1960 un changement de vocabulaire. L'identité se substitue à l'âme jurassienne. Ce changement est à mettre en rapport avec les mouvements ethniques (identité ethnique) qui émergent durant cette période et avec un regain d'intérêt pour cette question dans les sciences sociales (notamment à la suite de mai 1968).

Bernard Walter
L'identité ayant été définie comme une notion creuse qu'on peut remplir à sa guise, est-ce qu'on a pu constater que l'identité a été utilisée pour des raisons d'intérêts personnels?

Cyrille Gigandet
Sans répondre précisément à la question, il est important de voir que la notion d'identité est en rapport direct avec le pouvoir, notamment l'Etat, lequel influe sur les individus. La carte d'identité en est une illustration significative. Ainsi, le pouvoir affirme plus ou moins l'identité des habitants. Cet aspect ressort aussi clairement quand M. Peter Schmid, président du Gouvernement bernois, affirme que le Jura des sept districts n'a jamais constitué une unité, alors que le Jura bernois des trois districts en forme une.

Pierre Henry
A propos de l'évolution de la pensée de Paul-Otto Bessire. En 1919, il était antiséparatiste, alors que dans le livre du centenaire de la Société jurassienne d'Emulation en 1947, il défend l'entité nationale jurassienne. L'échec du fils de Paul-Otto Bessire à l'Université de Berne pourrait expliquer cette évolution. Au demeurant, Paul-Otto Bessire et Virgile Moine ne s'aimaient guère.

Bernard Voutat
L'évolution de la pensée de Paul-Otto Bessire est peut-être liée à des raisons personnelles. Mais on peut constater qu'elle va de pair

avec le développement historique qui se dessine dans l'entre-deux-guerres. Les rapports entre Berne et le Jura s'expriment alors davantage en termes régionalistes, et notamment dans les milieux radicaux.

Bernard Prongué

Le courant régionaliste est porté en effet par le radicalisme (ADIJ, Comité de Moutier). L'élection de Virgile Moine au Conseil-exécutif en 1948 fait basculer les radicaux du côté du pouvoir, alors que les conservateurs se tournent vers l'autonomie. La suite du renversement s'effectuera avec l'arrivée du Parti radical au Gouvernement jurassien.

François Kohler

Les sociologues ont utilisé le terme d'identité davantage que les politiques, tel le Rassemblement jurassien qui s'est référé à l'ethnie et au fédéralisme suisse. Comment lier l'identité avec les évolutions différenciées dans les deux Jura?

Bernard Voutat

Cela résulte d'une appréciation différente des possibles politiques de part et d'autre de la nouvelle frontière. Dans le canton du Jura, les antiséparatistes composent avec le nouveau pouvoir, alors que dans le Jura bernois les séparatistes estiment qu'une évolution est encore possible.

Cyrille Gigandet

Dans le nouveau canton, comme dans le Jura-Sud ou le Laufonnais, une majorité (anti)séparatiste a dû «faire avec» une minorité du bord opposé, en fonction d'un projet différent de société. Cette nécessité majoritaire d'obtenir sinon l'adhésion, du moins la participation active de la minorité et cette plus ou moins grande liberté constitutionnelle, législative ou politique expliquent l'évolution différenciée que l'on constate dans les subrégions. Dans le canton du Jura, on constate l'intégration progressive du Parti radical, d'abord sur le plan fédéral (1983), puis cantonal (1986). Devant l'importance du projet, il fallait se pardonner; ce qui ne s'est pas produit dans le Jura bernois. Ici, et bien qu'ils aient participé aux élections de la FJB, les autonomistes ont conservé une méfiance instinctive à l'égard des institutions supracommunales créées par la majorité et utilisées par elle pour institutionnaliser un clivage qui ne s'est pas ou peu résorbé.

Jean-Claude Rennwald

On assiste à l'émergence de nouvelles identités beaucoup plus ambivalentes dans les deux zones. Dans le canton du Jura, cela est

visible notamment depuis que l'entente du 23 juin s'est rompue. Pour ce qui est des antiséparatistes, l'expression «fidèles de Berne» n'est plus tout à fait juste. On demande une compétence accrue au niveau de la région, avec également le souci de la défense de la langue.

Cyrille Gigandet

Le Jura bernois recherche en effet une plus grande autonomie et défend la langue française. De leur côté, les industriels ont dû réagir à la crise économique, et cela avant les politiques. Les démarches qui ont abouti à la création du SIAMS en sont l'exemple frappant. Dans le canton du Jura, on constate que le ministre radical s'aligne sur la politique de réunification. Il est intéressant de noter qu'il y a une interaction entre les deux régions et que parfois un projet émanant de l'une se réalise en même temps dans l'autre (ex. le SIAMS et le JIC en 1989).